



CEEAC

ECCAS

La Commission

**DÉCLARATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)**
**À LA 76^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME DU HAUT-
COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS**

**Monsieur le Président du Comité Exécutif,
Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand honneur que je prends la parole devant cette auguste assemblée en ma qualité de Président de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs,

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe en prenant le flambeau de cette noble mission au moment où notre sous-région continue de faire face à des défis humanitaires immenses.

La participation de la CEEAC à cette instance, illustre notre volonté ferme d'œuvrer aux côtés du HCR et de l'ensemble des partenaires internationaux pour répondre aux défis posés par les déplacements forcés. Notre sous-région continue en effet de faire face à une crise humanitaire dans certaines zones d'Afrique centrale. En Août 2025, le HCR a estimé à 10 800 000 le nombre total de personnes déplacées de force en Afrique centrale, comprenant 2 831 919 réfugiés et demandeurs d'asile et 7 512 396 personnes déplacées internes. Ces chiffres traduisent l'urgence et l'ampleur de la responsabilité collective qui nous incombe.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner, une avancée significative enregistrée au sein de notre sous-région dans le processus d'élaboration de la Politique régionale d'asile de la CEEAC. L'aboutissement de ce processus permettra à l'Afrique centrale de se doter, pour la première fois, d'un cadre commun, harmonisé et solidaire en matière d'asile et à renforcer les capacités institutionnelles

des États membres, afin de garantir une protection équitable et efficace dans toute la sous-région. Parallèlement, la CEEAC demeure engagée dans la lutte contre l'apatriodie et la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées de force.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en conclusion, de réaffirmer la disponibilité de la CEEAC à renforcer son soutien politique et institutionnel. Cet appui prendra la forme d'une mobilisation accrue de ses États membres, d'une coordination régionale renforcée et d'un partage des bonnes pratiques, afin de garantir la protection effective et les solutions durables aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides dans notre sous-région.

Je vous remercie de votre aimable attention.